

LES ETAPES DU CLASSEMENT

Etape 1 → Je commande une visite auprès d'un organisme accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC). Tarifs des visites sur demande.

Etape 2 → Je reçois un professionnel qui réalisera la visite de ma location.

Etape 3 → Je reçois sous trente jours maximum le rapport de visite avec la proposition de décision du classement.

Etape 4 → Je dispose d'un délai de quinze jours pour éventuellement refuser la décision. Au-delà de ce délai, le classement est acquis.

Etape 5 → Mon classement officiel est prononcé pour une durée de 5 ans

A QUI S'ADRESSER?

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE (CDT)

25 rue Wilson

BP40032

24002 PERIGUEUX CEDEX

M LOUIS : 05 53 35 50 46 ou Mme MICHEL : 05 53 35 50 47

ORGANISMES PRIVES DE CLASSEMENT

Vous pouvez consulter la liste des organismes agréés en vous rendant sur le site ATOUT France :

<https://www.classement.atout-france.fr/>

Crédits photos : E. Szwed-CCPSP, Brochure gratuite. Ne peut être vendue.

Ne pas jeter sur la voie publique. CCPSP - 20160003-1



Classement de mon meublé de tourisme



Pourquoi classer mon meublé ?

A qui m'adresser ?

On vous explique tout !



QU'EST CE QU'UN MEUBLE DE TOURISME ?

« Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois. » Article L. 324-1-1 du Code du Tourisme

« Un meublé de tourisme ne peut pas être loué plus de 12 semaines consécutives à une même personne. » Article L324-1-1 du Code du Tourisme.

Classé ou non, le meublé doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

POURQUOI CLASSEZ SON MEUBLE DE TOURISME ?

Le classement d'un meublé de tourisme n'a aucun caractère obligatoire, mais il est fortement conseillé car il présente de nombreux avantages :

- **Un gain de lisibilité**

Le classement en étoiles est un gage de qualité pour le touriste, lui permettant d'identifier rapidement le niveau de prestation qui lui sera offert dans l'hébergement. Le client aborde la location avec confiance.

- **Une promotion accrue**

Je suis mieux valorisé par les structures de promotion touristique de la destination ainsi que par les différents partenaires.

- **Affiliation gratuite à l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances)**

Accepter les Chèques-Vacances permet d'élargir sa clientèle : environ 7 millions de personnes bénéficient de ce mode de paiement. 30% sont utilisés pour régler un hébergement de vacances.

- **Des avantages fiscaux**

Les propriétaires de locations de vacances classées en « meublés de tourisme » imposés dans la catégorie BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux) bénéficient d'un abattement fiscal plus important : **71%** au lieu de **50%** pour une location non classée.



LES NORMES DE CLASSEMENT

Le classement "Meublé de tourisme" est une démarche nationale et volontaire qualifiant votre location saisonnière.

Le référentiel national pose **112 critères de contrôle** répartis en trois items : équipements et aménagements / Services aux clients / Accessibilité et développement durable

Vous pouvez télécharger ce document sur le site internet d'ATOUT FRANCE, rubrique : **"Classement des meublés de tourisme"**.

LES CATEGORIES DE CLASSEMENT

HEBERGEMENT ECONOMIQUE

1* Hébergement au confort élémentaire adapté à l'accueil d'une clientèle principalement francophone, recherchant avant tout un prix.

HEBERGEMENT MILIEU DE GAMME

2* Hébergement proposant un bon confort, offrant quelques services.

HEBERGEMENT MILIEU DE GAMME SUPERIEUR

3* Hébergement très confortable doté d'aménagements de qualité appréciable et offrant plusieurs services et équipements.

HEBERGEMENT HAUT DE GAMME

Hébergement de confort supérieur doté d'aménagement de très bonne qualité et qui offre un éventail de services et d'équipements (supports d'information disponibles en plusieurs langues étrangères...)

HEBERGEMENT TRES HAUT DE GAMME

Hébergement proposant un confort exceptionnel doté d'un aménagement d'excellente qualité offrant une multitude de services ou d'équipements (sap, piscine...) Un service personnalisé, multilingue...

4*

5*